

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
ECHO DU RETROVISEUR Les Ponts	3
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet de la municipalité	4-13
Les nouvelles du conseil communal	13
CAUSE TOUJOURS	14-22
SOCIETES LOCALES	23-30
INFOS/PETITES ANNONCES	31
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	32

L'Echo

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue



À côté d'une borne



Bientôt un autre !



Sans issue !



Sur le chemin handicap

Quelques ponts de la commune





MUNICIPALITE

René Pernet

Syndic

tél. 079 415 81 35

mail. rene.pernet@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Joss

Bernard Joss

Vice-syndic

tél. 079 310 93 39

mail. bernard.joss@jorat-menthue.ch

Suppléant : Bernard Krieg

David Gavillet

Conseiller municipal

tél. 079 621 12 01

mail. david.gavillet@jorat-menthue.ch

Suppléante : Mathilde Goumaz

Mathilde Goumaz

Conseillère municipale

tél. 076 339 29 79

mail. mathilde.goumaz@jorat-menthue.ch

Suppléant : René Pernet

Bernard Krieg

Conseiller municipal

tél. 079 672 59 23

mail. bernard.krieg@jorat-menthue.ch

Suppléante : David Gavillet

SECRETARIAT MUNICIPAL

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 51 15

mail. greffe@jorat-menthue.ch

CONTROLE DES HABITANTS

tél. 021 905 51 20

mail. habitants@jorat-menthue.ch

BOURSE COMMUNALE

Rte de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

tél. 021 905 43 47

mail. bourse@jorat-menthue.ch

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron

Pascal Stucki, Forestier-bûcheron

Joachim Tissot, Apprenti Forestier-Bûcheron

Arthur Viret, Apprenti Forestier-Bûcheron

Administration générale – Relations extérieures

Finances

Personnel administratif et tech.

Voirie

Aménagement du territoire (urbanisme)

Domaines - Terrain

Forêts – Chemins Forestiers

Parc et promenades

Service du feu

Bâtiments – Refuges

Eclairage public

ASIRE - EFAJE

Déchets

Police PCi

Police des constructions

Eglise – Cimetières

Social

Culture et développement (sociétés locales, manifestations)

Eau

Epuration

SI (gaz, électricité, téléphone)

Energie

Routes - Transport

**PRESIDENT DU
CONSEIL**

Christophe Korber

Rte Derrey la Vela 11

1058 Villars-Tiercelin

Tél : 079 787 33 12

conseil@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Joëlle Braillard

Assistée par Chantal Lanz

Contrôle des habitants : Céline Grognuz

Horaires d'ouverture au public

Lundi 16h-18h / Mardi 09h-11h

Jeudi 09h-11h / 14h-16h

Ou sur rendez-vous

Boursière communale : Clémence Grognuz

Assistée par Céline Grognuz

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Büetiger, Employé communal

Wilson Cardoso, Fontainier

Jérôme Gingins, Agent d'exploitation

Roland Schmutz, Employé communal

**Gestion équipe
forestière**
Roland Rapin



LES PONTS

Après la rubrique sur les voies de communications et la photo du pont de Dommartin sur la Menthue, construit en 1887, j'ai pensé illustrer la page d'en-tête de ce numéro avec quelques ponts **pédestres** actuels sur notre commune.

Un peu d'histoire sur les ponts :

Un pont est un ouvrage d'art destiné à permettre le franchissement d'un obstacle (cours d'eau, voie de communication...) en passant par-dessus.

Parmi les obstacles naturels auxquels se heurtaient les routes d'autrefois, l'un des plus fréquents et des plus insurmontables étaient les cours d'eau. Pendant de longs siècles, les gens les franchirent grâce à des gués ou à des bacs, même si cela rallongeait souvent leur chemin. Les ponts étaient rares car leur construction était tout un art et d'une grande difficulté.

La marche du progrès scientifique et technique est étroitement liée à l'histoire des ponts. A toute époque on a cherché des moyens de surmonter les obstacles naturels.

Déjà, au VI^e siècle av. J.-C., le roi babylonien Nabuchodonosor fit construire un pont en bois au-dessus de l'Euphrate. Le fleuve dut être détourné pour installer les piles du pont dans le lit du fleuve. Il y a 4 000 ans, les Chinois et les Indiens construisaient de longs ponts suspendus.

Les ponts antiques, construits en bois, résistaient mal aux intempéries. Ils étaient réservés au franchissement des cours d'eau. Les ponts de pierre remontent à l'Antiquité. Ils étaient constitués de travées droites en bois reposant sur des piles en maçonnerie faites de briques cuites.

Il fallut attendre les Etrusques, puis les Romains, pour voir apparaître des ponts en voûte.



Pont sur la route de Loèches-Bratsch

Au Moyen-âge, un nombre considérable d'ouvrages aux formes variées et hardies apparaît. Au lieu des larges dalles ajustées des Romains, on se sert de pierres plus petites, mais calibrées. A cette époque, des ponts supportaient même des habitations, comme le Rialto à Venise.

Le développement du transport ferroviaire a entraîné la multiplication des ponts. Apparaissent alors des ponts métalliques, puis en béton armé et puis depuis tout autre sorte inventée par le génie civil !

Jean-Luc Tappy

**BILLET DE LA MUNICIPALITE**

Si dans la politique fédérale, on parle du bilan des 100 jours, à l'heure où ces lignes seront lues, voici environ 300 jours que la nouvelle municipalité a pris ses fonctions.

La « mise en route » n'a pas nécessité de trop longs mois, si bien que le quintette municipal a très vite pris son rythme de croisière. Les demandes et sollicitations de tous genres ne manquent pas, tout comme d'ailleurs les projets que nous développons. Certes peu de chose sont visibles à ce jour. Le travail en coulisse se poursuit, avec l'envie constante de pouvoir amener et proposer des projets audacieux, utiles et rationnels pour notre commune.

Comme les acteurs au théâtre, les répétitions sont longues et parfois semées d'embûches. Nous nous réjouissons des nombreux échanges avec

- Les habitants de notre commune,
- Les entreprises tant du secteur secondaire que celles des services,
- Les instances régionales et cantonales.

Toutes ces entités sont nos partenaires permanents pour assurer le bon fonctionnement de notre institution.

Le bon fonctionnement de notre commune est également le fruit d'un travail au quotidien de l'entier du personnel. Que ce soit l'équipe forestière, la voirie et l'administration ainsi que toutes les personnes travaillant en tant qu'auxiliaire. Que chacune et chacun concerné par ce message puisse recevoir les sincères remerciements pour le travail effectué. Nous avons besoin de vos compétences et nous en sommes reconnaissants.

Voici bientôt une année que nous avons emménagé dans les nouveaux locaux de l'administration. Nous sommes très heureux du résultat qui nous permet de travailler dans un environnement idéal. Ce constat est également partagé par notre personnel administratif qui est toujours fortement sollicité. Les tâches ne manquent pas pour répondre aux habitants de notre commune mais également pour donner l'appui à la municipalité, ce qui est fort apprécié de tous.

Nous remercions toutes les personnes qui, par leurs remarques et constatations nous informent sur quelques particularités, dégâts qui méritent une attention particulière, voire des investigations. Nous sommes certains que ces annonces nous parviennent dans un but constructif pour le bien de chacun et nous aimerions pouvoir remercier toutes les personnes. Cela n'est malheureusement pas toujours le cas, ne sachant pas toujours qui en est l'auteur.

Le Plan d'Affectation Communal (PACom) est arrivé en retour de l'examen préalable le 22 décembre. Est-ce un cadeau de Noël, ce serait un peu trop de le dire ainsi ! Tant ce dossier est complexe et très contraignant pour notre commune et tous ses propriétaires. Suite aux nombreuses remarques effectuées de la part des multiples services lors de cet examen, la municipalité s'attelle pour proposer un projet qui pourrait être soumis à l'enquête publique en milieu d'année. Nous nous devons de travailler ce dossier sans précipitation mais avec de la rigueur dans le timing. Non seulement pour respecter les exigences cantonales eu égard au délai de révision fixé au 30 juin 2022 mais surtout en relation à notre état actuel de la commune qui se trouve en « zone réservée »

Nous mettons toute notre énergie et notre sensibilité pour que ce PACom puisse aboutir et resterons en tout temps disponible envers chaque citoyen, chaque propriétaire pour partager et peut être réussir à expliquer certaines incompréhensions. Tout en étant conscients que nous ne pouvons pas faire de miracle et encore moins de promesses sur un dossier qui a pris un chemin que peu de gens imaginaient lors de la votation il y a un peu moins de 10 ans.

Les perspectives 2022 sont festives pour notre commune avec plusieurs manifestations qui se préparent. Entre autres, l'inauguration du terrain de foot, un marché artisanal, le 1^{er} août, l'Abbaye. Tant d'événements que nous nous réjouissons de pouvoir partager avec bien évidemment le moins de restrictions sanitaires possibles. Je vous invite à consulter l'agenda communal et d'y intégrer les dates dans vos agendas respectifs.

Que 2022 puisse vous combler dans vos projets et vos rêves, accompagnés en permanence de la santé sans laquelle tout devient plus compliqué voire impossible à réaliser.

René Pernet



Jorat-Menthue compte 198 enfants en âge de scolarité obligatoire. Comment fonctionne l'infrastructure scolaire dans notre région ? Voici une brève présentation.

L'Association scolaire intercommunale de la région d'Echallens (ASIRE) a pour mission de gérer toutes les infrastructures liées à l'école pour le compte des 26 communes membres. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement, les transports, les activités parascolaires telles que les cantines ou l'accueil des élèves en dehors des heures d'école. De plus, l'ASIRE a repris également depuis 2021 le service dentaire et la gestion du subventionnement des camps.

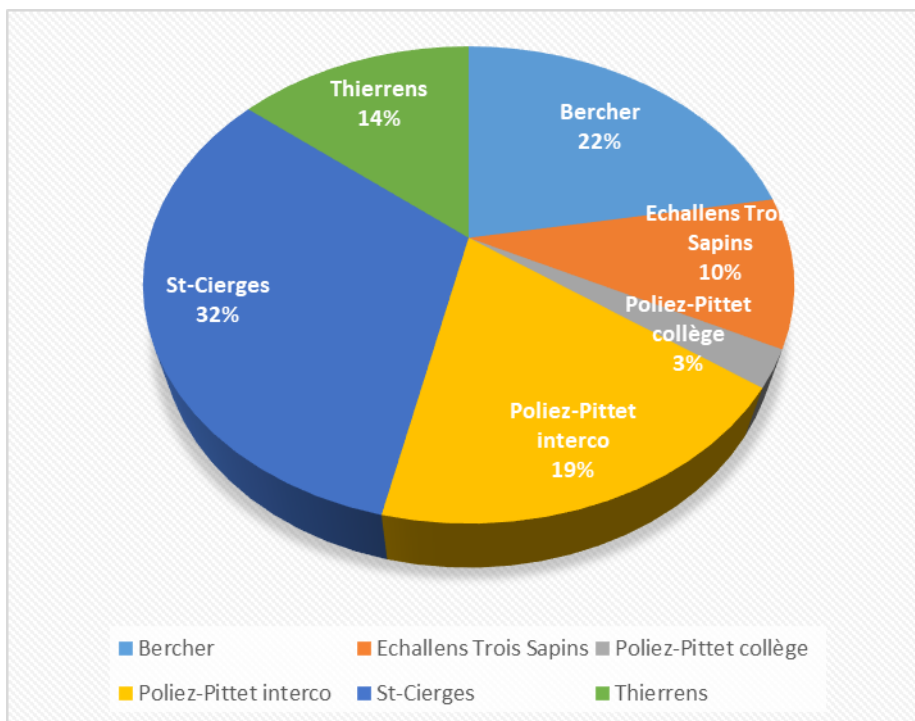
Cette Association est composée d'un Conseil intercommunal, d'un Comité de direction et d'une Direction opérationnelle.

Le Conseil intercommunal est le législatif de l'Association, il est composé de 69 membres. Pour chaque commune, il y a un délégué provenant de la municipalité, puis un délégué par tranche de 1000 habitants issu du Conseil communal (deux pour notre commune). Pour Jorat-Menthue, il s'agit de Frédy-Daniel Grossen, Président du Conseil intercommunal et de Laurence Pralong membre de la commission des finances. Amélie Jaquier Galley est suppléante.

Le Comité de direction composé de sept membres est présidé par M. Daniel Leuba, Syndic de Montilliez. Les membres se rencontrent toutes les deux semaines et font en quelque sorte le travail d'une municipalité pour une commune.

La Direction opérationnelle basée à Poliez-Pittet s'occupe de la gestion quotidienne et de l'administration de l'ASIRE. Elle est composée de sept personnes salariées pour 5.2 ETP sous la direction de M. Jean-Michel Jacquemet.

Notre commune compte actuellement 198 élèves en âge de fréquenter les classes de la 1^{ère} à la 11^{ème} année scolaire. Voici la répartition par site :



Un peu moins d'un tiers des élèves proviennent de Montaubion-Chardonney et Villars-Tiercelin et sont orientés vers les sites de Poliez-Pittet et Echallens. Les élèves de Peney-le-Jorat, Sottens, Villars-Mendraz sont orientés vers St-Cierges, Thierrens et Bercher.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

L'ASIRE est propriétaire de neuf sites scolaires et loue les autres aux différentes communes de la région. Le budget de fonctionnement se monte à CHF 19'057'000.- pour 2022. Soit un coût de CHF 618.- par habitant (budget 2022). Si les coûts effectifs augmentent légèrement, cette augmentation est proportionnelle à l'augmentation de la population et donc au nombre d'élèves. Le tableau ci-dessous nous donne l'évolution sur plusieurs années du coût à l'habitant :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Planification	589,50	584,36	591,43	622,27	664,11	658,15	638,72	633,41
Budget	589,50	584,36	589,40	603,15	631,92	625,06	630,41	618,00
Comptes	558,93	551,74	546,31	551,41	580,71	583,12		
Population	26 084	26 660	27 263	27 804	28 306	28 624	28 968	
Elèves	3 582	3 670	3 733	3 784	3 806	3 886	3 954	
c/él	4 070,09	4 007,97	3 989,83	4 051,64	4 318,88	4 295,21		

Le plafond d'endettement de l'association se monte à CHF 90'000'000.-. L'endettement actuel approche les CHF 80'000'000.-. Il devrait augmenter encore pour se trouver proche du plafond à son apogée d'ici quatre ans avec les investissements planifiés. Puis il va entamer une décrue avec les amortissements des installations. Les charges liées à ces nouvelles installations seront en bonne partie compensées par des locations qui tombent.

Construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Thierrens :

En juin 2021 le Conseil intercommunal de l'ASIRE a validé le budget de CHF 8'600'000.- pour le projet d'extension du site de Thierrens prévu en PPE (propriété par étage) avec la commune. Il sera composé de six salles de classe avec les locaux annexes nécessaires, une salle de gym et un restaurant scolaire de 150 places. La commune va y installer également un abri PC avec un parking et une unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

Photomontage du projet :



L'UAPE sera gérée par l'EFAJE qui s'occupe de l'accueil de jour des enfants pour la région d'Echallens. Elle permettra d'accueillir principalement les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année dans des conditions adaptées et un nombre de places en augmentation.

La création d'un restaurant scolaire digne de ce nom pour les 5 à 8^{ème} année permettra de passer au dispositif de la journée continue en réduisant la durée de la pause de midi. Cela permettra d'harmoniser les horaires pour tous les élèves avec un début des cours vers 8h30 jusqu'en 8^{ème} année.

La nouvelle salle de gym permettra de remplacer l'utilisation de la grande salle de Thierrens. Cela évitera un certain nombre de conflits d'agenda pour l'utilisation de la salle communale et permettra à l'ensemble des élèves de faire la gym dans des locaux adaptés.

Les travaux de construction ont débuté l'automne dernier et permettront une ouverture prévue de ces nouvelles installations pour la rentrée 2023.

David Gavillet



DÉFIBRILLATEURS

Près de 8'000 personnes sont victimes chaque année en Suisse d'un accident cardio-respiratoire. Lorsque cela arrive, *chaque seconde compte pour augmenter les chances de survie de la personne concernée*. Un appel au 144, des personnes à proximité connaissant les gestes et actions qui sauvent, l'utilisation d'un défibrillateur, en attendant la prise en charge de la victime par les secouristes professionnels, sont les éléments indispensables permettant d'optimiser la chaîne de survie.

Afin de répondre au mieux aux urgences de cette nature et encouragé par le Conseil, nous allons équiper notre Commune de Jorat-Menthue de cinq défibrillateurs de la dernière génération. Solides, performants, faciles d'utilisation, ils seront installés dans les anciens collèges de nos 5 villages durant l'année. Ces emplacements permettront de garder les appareils hors gel, dans des bâtiments facilement repérables, ouverts toute l'année. Les défibrillateurs ont été commandés à l'entreprise Formamed, représentée par M. Michaël Terrapon habitant à Villars-Mendraz.

Mais les défibrillateurs ne font pas tout ! Un massage cardiaque correctement administré est indispensable pour maintenir la victime en vie en attendant les secours. La Commune met en place des formations BSL-AED pour enseigner ces gestes qui sauvent afin de maximiser l'utilisation des appareils. Une première équipe de huit personnes constituée d'employé-es et auxiliaires communaux ont accepté de suivre cette formation de 4h au mois de mars. Ils travaillent sur la commune et seront à proximité pendant la journée. Nous remercions déjà ces bénévoles de se mettre ainsi à disposition des habitants de Jorat-Menthue. Il est prévu qu'ils rejoignent le réseau de first responders afin d'être mobilisables rapidement par le 144 à l'aide d'une application sur leur smartphone. Il faut savoir que le canton du Tessin affiche un taux de survie de plus de 45% en cas d'arrêt cardiaque, alors qu'il est de 7% à 8% dans notre canton. L'origine de ce succès est attribuée à l'alarme précoce relayée aux first responders. Pour plus d'information (first Responders - VD.CH)

Afin d'informer également la population sur l'utilisation des défibrillateurs, nous avons prévu d'inviter les habitants intéressés à :

Une soirée d'initiation
le 19 mai 2022 à l'Émetteur de Sottens (salle du Conseil)
 de 18h à 19h30 ou de 20h à 21h30

Pour des raisons d'organisation, nous prions les habitants intéressés de s'inscrire auprès de l'administration communale pour l'un ou l'autre des horaires proposés.

À la suite de cette soirée d'information, une nouvelle formation donnant accès au certificat BSL-AED et à l'inscription sur first-responders, pourra être organisée pour les habitants de la commune intéressés. Cette nouvelle équipe de personnes formées et à proximité pourra ainsi compléter l'ensemble du dispositif de survie.



Sottens



Villars-Mendraz



Peney-le-Jorat



Montaubion-Chardonney



Villars-Tiercelin

Mathilde Goumaz



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

VIAMIA (projet pilote de la Confédération)

Bilan professionnel gratuit pour les personnes de plus de 40 ans



Vous habitez notre commune, cette nouvelle prestation s'adresse à vous si vous souhaitez profiter d'une **analyse gratuite** de votre situation professionnelle en matière d'employabilité et d'évolution de carrière.

Vous voulez

- savoir où vous en êtes professionnellement
- savoir si vous disposez de qualifications recherchées sur le marché du travail
- évaluer vos connaissances et vos compétences
- vous faire une idée des tendances du marché du travail dans votre branche
- développer davantage votre potentiel professionnel

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le service de conseil VIAMIA. Leurs spécialistes vous aideront à analyser votre situation professionnelle. Une fois vos besoins et vos objectifs définis, vous explorerez les possibilités de développement de votre carrière : www.vd.ch/orientation et info.osp@vd.ch

Cette prestation ne s'adresse pas aux personnes bénéficiant d'une aide de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité (AI) ou de l'assurance sociale (RI)

Pompe à chaleur (PAC)

Quelques informations pour faciliter votre projet.

Les démarches pour l'installation d'une pompe à chaleur pour le chauffage des locaux ou pour la production d'eau chaude sanitaire peuvent s'avérer plus longues que prévues, car elles sont soumises à une autorisation de la Municipalité et font l'objet d'un permis de construire. Il s'agit d'une enquête publique « allégée » qui requiert la signature des propriétaires de toutes les parcelles attenantes et concernées ou une enquête complète. Lorsque la demande est reçue à l'administration et validée par la Municipalité, les demandes sont transmises à la CAMAC (Centrale des autorisations en matière de construction). Parallèlement, elle est affichée au pilier public pendant 30 jours, selon l'enquête, elle est publiée dans le journal local et la Feuille des avis officiels. Suivant la nature de la PAC plusieurs documents devront accompagner la demande.

Si la procédure peut sembler parfois exagérée, il faut se rappeler que les types de pompes à chaleur avec des équipements placés à l'extérieur peuvent créer des vibrations, faire du bruit, et parfois avoir un impact visuel. En outre, elles utilisent différents fluides réfrigérants. Les fluides naturels ne sont pas nocifs pour la couche d'ozone, ni générateurs d'effet de serre. Il n'en est pas de même avec les autres fluides qui ne sont pas naturels. La DGE (Direction générale de l'environnement) doit être consultée et donner son préavis.

Lorsque vous désirez remplacer votre système de chauffage par une PAC, adressez-vous à votre installateur qui saura vous guider sur les documents à remplir et pensez à inclure dans votre projet, le temps pour effectuer toutes les démarches administratives. Notre administration se tient également à votre disposition pour tout complément d'information.

Mathilde Goumaz



Pour traiter la thématique énergétique dans son ensemble, notre Commune s'est dotée d'une commission énergie. Pour la législature actuelle celle-ci est composée comme suit :

Président : Damien Bœuf,

Membres : Florine Joss, Jean-Michel Corboud, Stéphane Sauvageat, Etienne Stadler.

Municipaux délégués : Mathilde Goumaz, Bernard Krieg.

La commission a pour but de travailler avec la Municipalité en lien avec les nombreux aspects énergétiques liés aux nouveaux projets développés et au fonctionnement de la Commune.

Elle fonctionne sur la base de huit séances annuelles environ, qui permettent de mener diverses actions de suivi ou conseil énergétique sur des thématiques choisies. Il en est de même pour échanger sur les projets en cours, et s'assurer à travers un dialogue consultatif et constructif que les composantes énergétiques ont été traitées et prises en compte dans lesdits projets.

Historiquement la commission est née lorsque le Conseil communal a décidé de prélever la taxe en lien avec le droit du sol sur la facture d'électricité des consommateurs raccordés. Cette décision a été suivie par l'affectation à un fonds pour le développement durable. A partir de là, il a paru opportun de mettre sur pied une commission énergie pour travailler dans un premier temps à l'élaboration d'un règlement du fonds créé en 2016.

Durant le second semestre 2021, la commission et la Municipalité ont poursuivi les contacts en lien avec les thématiques liées aux subventions communales, ainsi que des réflexions au sujet de mesures d'encouragement plus ciblées pour promouvoir l'assainissement des enveloppes de bâtiments.

Pour les subventions, le résultat est visible sur le site de la Commune avec les nouveaux formulaires 2022. Au sujet de l'enveloppe thermique, les formulaires ont été révisés avec des adaptations mineures. Pour les installations photovoltaïques, la principale nouveauté est liée à l'éligibilité des installations en lien avec la puissance maximale qui passe de 10 kW à 30 kW (30 kW c'est environ 150 m² de surface de panneaux). Toutefois la subvention communale est limitée à 15 kW.

Au sujet des mesures d'encouragement pour la promotion de l'assainissement des enveloppes de bâtiments, la commission et la Municipalité souhaitent faire bénéficier la population de conseils d'un spécialiste pour une aide ciblée à la décision. A cet effet, une séance sera organisée le **12 avril (19h30)** prochain à la salle du conseil de Sottens pour présenter et distribuer aux personnes intéressées un questionnaire qui permettra de déterminer les composantes énergétiques de leur bâtiment. Données qui constitueront la base pour une évaluation par le spécialiste afin de donner un rendu aux intéressés. Ce rendu sera organisé le **7 juin 2022** à la salle du conseil de Sottens, sous forme de séances individuelles et échelonnées avec les personnes qui auront retourné le formulaire. Chaque propriétaire obtiendra ainsi un conseil personnalisé au sujet des possibilités de rénovation de son bâtiment. Par exemple quel élément doit être rénové en priorité (toiture, façade, fenêtre), et un budget estimatif. Cela lui permettra ensuite de prendre contact avec des entreprises pour obtenir des offres comparatives.

Damien Bœuf et Bernard Krieg

**BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite****Bâtiments communaux**

Afin d'offrir à la location les locaux de l'ancienne administration communale, situés dans le bâtiment rue du Collège 5 à Sottens, quelques travaux ont été nécessaires, tels que démontage de la réception et des anciens bureaux, peinture et remise en état du carrelage.

Sitôt ces travaux terminés, c'est une ostéopathe qui s'est installée au rez-de chaussée. A l'étage, un lieu de formation a ouvert ses portes. Nous leur souhaitons plein succès dans ces nouveaux locaux.

A préciser que les places de parc attenantes à ce bâtiment sont réservées aux locataires.

Le couvert de la fontaine de Villars-Mendraz située à la rue du Collège mérite une réfection, il sera complètement démonté et remis en état. Les fondations seront refaites à neuf. Le mur situé derrière sera stabilisé. Le couvert étant recensé auprès des monuments historiques, il sera reconstruit à l'identique.

Renouvellement de la haie du cimetière de Villars-Mendraz

La haie de thuyas a été remplacée par une haie vive, composée d'espèces indigènes (noisetier, viorne obier, cornouiller, nerprun, fusain, aubépine, prunelier et baguenaudier). Le poids de la neige et du givre ont cassé une partie de cette haie. La haie a été coupée puis déchiquetée et les souches ont été sorties à l'aide d'une pelle mécanique.

Une haie d'espèces indigènes amène une diversité de couleurs, de formes et de parfums. En outre, elle offre aussi nourriture, refuge et sites de reproduction indispensables pour la survie de nombreux animaux. Cette nouvelle haie permet d'améliorer la biodiversité sur ce site.

Une grande partie de ce projet est financé par le Parc Naturel du Jorat.

Le givre a mis à mal nos forêts

La semaine avant Noël, la persistance du froid et du brouillard ont surchargé les arbres, des branches ont cédé sous le poids du givre.

Dans un secteur entre Villars-Tiercelin, Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz, les accumulations de givre sur les branches étaient si importantes que ces dernières et quelques arbres entiers, se sont rompus sous le poids de l'empilement progressif de cristaux de glace.

Pour limiter les risques d'accidents, la route menant au Refuge de Villars-Mendraz, ainsi que certains chemins forestiers ont dû être fermés.

Voilà au moins dix ans qu'une telle quantité de givre n'avait pas été observée. Ce secteur se situe entre 750 et 900 m d'altitude, sur une bosse entre l'arc lémanique et la vallée de la Broye, où le brouillard est resté accroché plusieurs jours.

Quant aux dégâts causés : la forêt s'en remettra. Mais il peut quand même y avoir des conséquences tardives : les blessures laissées par les branches cassées seront des portes d'entrée parfaites pour le bostryche ou les champignons, lorsque la météo deviendra plus chaude et humide.



Quelques jours après Noël, les températures sont remontées et la situation est redevenue normale. Notre équipe de forestiers-bûcherons a pu dégager les chemins pour permettre l'accès aux refuges.

Bernard Joss



Annonce

A louer dans l'ancien collège de Villars-Mendraz, un appartement de 4,5 pièces dans les combles, de 100m². Loyer fr. 1'960.- charges comprises (2 places de parc extérieures).

En cas d'intérêt, contactez l'administration communale par téléphone au 021 905 51 15 ou par mail à greffe@jorat-menthue.ch



Taille des haies

Nous rappelons que tout propriétaire de haies ou d'arbres est tenu de les tailler ou élaguer.

Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public ni dépasser une certaine distance par rapport aux routes et fonds voisins.

Les dispositions légales, distances, hauteurs et cas particuliers sont décrits dans le règlement d'application de la loi sur les routes ainsi que dans le code rural et foncier.

Plantations voisines de routes ou du domaine public :

Les plantations ne doivent pas diminuer la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien. En général, les hauteurs maximales admissibles en bord de chaussée sont de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue, 2 m dans les autres cas. Des mesures plus restrictives peuvent être prises lorsque la visibilité doit être assurée, en particulier aux carrefours.

Les haies ne peuvent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale ou communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Les branches des arbres s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées de la façon suivante :

- au bord des chaussées, à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs, à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Plantations voisines d'un autre fonds :

Aucune plantation (haie, arbre, arbuste, arbrisseau) ne peut être faite à moins de 50 cm de la limite entre deux fonds sans le consentement du voisin.

Cette distance minimale s'élève à 1 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

La hauteur de la haie séparant deux fonds ne peut pas dépasser 2 m, sauf consentement du propriétaire voisin.

Cette hauteur maximale est abaissée à 1,5 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Un guide détaillé est à disposition sur le site internet de la commune.



BILLET DE LA MUNICIPALITE - suite

Bientôt le retour des piscines !

Les propriétaires qui souhaitent remplir leur piscine soit de manière partielle ou totale doivent le demander au préalable au fontainier au 079 551 06 62.

Nous vous rappelons qu'il est **strictement interdit de les remplir en prélevant l'eau à la borne hydrante**, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du réseau de distribution



Gérances, propriétaires ou logeurs : obligation d'annonce

Avis d'entrée et de sortie des locataires

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles ont l'obligation d'annoncer au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement du 28 décembre 1983 d'application de la LCH.



Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

Aux détenteurs de chiens



Les chiens acquis ou reçus en cours d'année ainsi que les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune doivent être annoncés oralement ou par écrit dans les 15 jours (en indiquant la race, le sexe, les dates de naissance et d'acquisition, la taille, et le nom de l'ancien propriétaire) au bureau communal.

Les propriétaires dont le chien est déjà déclaré sont dispensés de le réinscrire au début de chaque année. Les chiens disparus, vendus ou donnés en cours d'année seront également annoncés.

L'impôt concernant les chiens vendus ou donnés en cours d'année dans le canton de Vaud est entièrement dû par la personne qui en est propriétaire au 1^{er} janvier.

Ordre et tranquillité publique

La belle saison arrive avec les travaux de jardinage et tonte du gazon. Il est utile de rappeler les horaires pour les travaux bruyants, notamment pour l'usage de la tondeuse à gazon, selon notre règlement de police.

Art. 18. – Il est interdit de troubler la tranquillité et le repos des voisins par l'emploi d'instruments ou d'appareils sonores. Après 22 heures et avant 7 heures, l'emploi d'instruments de musique ou d'appareils diffuseurs de sons n'est permis que dans les habitations et pour autant que le bruit ne puisse être perçu de l'extérieur.

En outre, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires est interdit entre 12h et 13h ainsi qu'à partir de 20h jusqu'à 7h, dimanches et fériés.



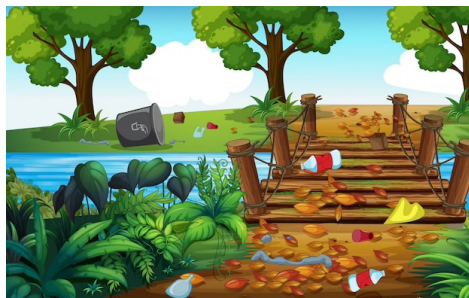


Déchets en forêt

Nous vous rappelons que la forêt n'est pas une déchetterie. A plusieurs reprises, des déchets sauvages ont été découverts dans nos forêts. Ces incivilités sont nuisibles pour l'environnement et exposent leurs auteurs à des sanctions.

Tous les déchets sont à acheminer dans nos différentes déchetteries selon les directives de tri communales.

Merci de votre collaboration !



LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Nouvelles du Conseil Communal

Depuis le début de la nouvelle législature, deux Conseils communaux se sont déjà déroulés, durant lesquels ont été traités les points statutaires de toute nouvelle législature.

Le 4 octobre nous avons :

- Octroyé des autorisations à la Municipalité. Ces autorisations, reconduites de la précédente législature, donnent entre autres la possibilité à la Municipalité d'emprunter de l'argent, de plaider au nom de la commune en cas de besoin, de constituer des sociétés ou associations. Ces autorisations permettent donc à la Municipalité de fonctionner au jour le jour pour le bien de la commune.
- Reconduit l'arrêté d'imposition sans changement par rapport à l'année passée. Pour rappel, le taux d'imposition de la commune est actuellement de 70,5%.
- Complété les différentes commissions du Conseil communal.

Le 13 décembre nous avons surtout parlé d'argent et avons :

- Accepté le budget 2022, légèrement déficitaire, qui se monte à 7'545'500.- de revenus pour 7'712'210.- de dépenses
- Accepté de reconduire le plafond d'endettement de la Commune au niveau de la dernière législature, comme demandé par la Municipalité.

A la fin du Conseil communal, comme de coutume a eu lieu une verrée. Néanmoins en décembre 2021, les restrictions liées au COVID-19 étant encore fortes, la verrée a été organisée à l'extérieur pour permettre à chacun d'y participer : une expérience unique sur une belle couche de neige... Malgré la bise qui s'est aussi invitée à la fête, ce moment convivial a permis aux Conseillères, Conseillers et Municipaux de mieux se connaître autour d'une bonne soupe.

En vous souhaitant un printemps propice aux retrouvailles, presque sans contrainte, je vous présente mes meilleures salutations.

Ch. Korber, Président du Conseil Communal



Voyage à la réserve animale des Monts d'Azur

du 12 au 15 octobre 2021

Après un report d'une année dont la cause n'est plus à rappeler, nous avons trouvé un créneau « plus » favorable, sans pour autant être dispensés des formalités avec la France, pour faire ce petit voyage organisé par Sympatours et son efficace GO Jean-Luc Tappy. Le but : la réserve des Monts d'Azur dans les Alpes-Maritimes.

Départ de Peney-le-Jorat en minibus Jean-Louis et son sympathique chauffeur Daniel. Après une halte à Epalinges pour prendre les derniers passagers, nous voilà 13 à entreprendre ce voyage, heureusement pour les superstitieux le chauffeur fait le 14^{ème}.

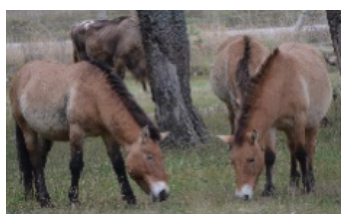
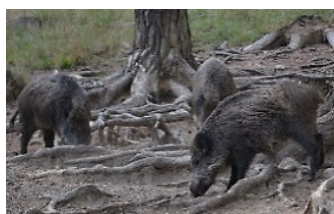
La première étape doit nous conduire à la Bégüe au nord de Sisteron.

Arrêt dîner à Clelles sur la route du col de la Croix Haute où nous découvrons un petit restaurant tenu par des jeunes qui proposent des produits du cru. Après avoir repris la route, une halte pour nous dégourdir les jambes, petite montée pour voir l'église romane du XII^{ème} de Sainte Cyrice (Echo no 12) nous arrivons à notre hôtel à la Bégüe commune d'Orpierre, les pays du Buèch et lieu réputé pour les grimpeurs avec de belles falaises où nous croisons même deux Sottenois venus grimper pour la semaine.



La deuxième étape nous mènera à notre but avec de courtes visites à Sisteron, les cheminées des fées au village des Mées et arrivée à la réserve pour trouver notre hébergement pour 2 jours.

Nous allons le 1^{er} après-midi visiter la réserve en calèche, puis après un bon repas, repos pour la nuit avec comme fond sonore le brame des cerfs. Ce lieu est une réserve biologique créée en 2003 par le vétérinaire Patrice Longour et son équipe. C'est un parc animalier dans les Alpes-Maritimes. Le site est voué à la restauration de la faune et de la flore européenne sur une zone naturelle de 700 hectares de landes, forêts et prairies s'étaguant entre 1000 et 1600 m où sont rassemblés près de 800 espèces végétales et animales dont certaines rares et endémiques. Dans une très grande zone clôturée vivent en communauté et se reproduisent entre autres 150 cerfs, une centaine de sangliers **sauvages**, (par opposition aux cochongliers et sanglochons croisement volontaire fait par l'homme, ceux-ci ont plus de petits et de portées annuellement. Ils se retrouvent en majorité dans la nature et pas qu'en France et en Corse comme on nous l'a expliqué).

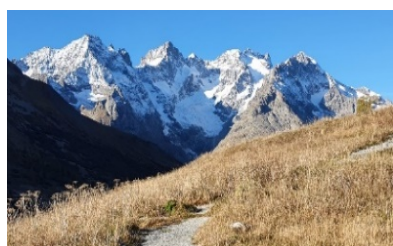


Dès 2006 ont été introduits les bisons d'Europe, 35 chevaux de Przewalski (Pologne);. Le lendemain, 2 h de visite à pied (accompagnée il va de soi) est impressionnante au milieu de ces animaux sauvages et en liberté. Dans la réserve l'homme n'est pas le maître mais qu'un invité de la faune. Magnifique et instructif.

L'après-midi du 3^{ème} jour après avoir mangé sur place, nous entamons notre remontée par une succession de cols (de Bleine – Soleilhas – d'Allos, très impressionnant), liste non-exhaustive et des routes pas toujours très larges, sinueuses à souhait avec de belles vues (des gorges - lac de Serre-Ponçon) ; celui qui a le plus sué est bien notre chauffeur. Après une dernière nuit au Mont-Dauphin, nous continuons notre retour par les mythiques cols chers aux cyclistes du tour de France, le Lautaret, le Galibier avec en toile de fond le magnifique massif des Ecrins puis le col du Télégraphe.

Après quelques pauses bienvenues, retour à notre point de départ dans la soirée. Voyage riche en découvertes et convivialité.

Jean-Marc Hermans



N.B. 2022, pas d'escapade de prévue par Sympatours, cause Covid ... mais pour 2023 des projets à voir sous : [sympatours](https://www.sympatours.com) (sur internet)



Sottens en 1840



Cette carte est reproduite avec l'aimable autorisation des Archives Cantonales Vaudoises, où elle se trouve sous la cote : CH-ACV-RN_Gc 1216-1.

Les nombreux lieux-dits n'ont pas tous subsisté aujourd'hui, tandis que certaines appellations actuelles ne se retrouvent pas.

La maison du chemin de la Solitude au lieu-dit actuel de La Cousta n'existe pas encore. En revanche, des constructions (moulins) se trouvent en aval sur la Mérine.

La route cantonale Moudon-Echallens vient d'être construite. Elle est désignée ainsi (comme on peut le lire sur l'original) : « nouvelle grand-route de Moudon à Echallens ». L'« ancienne route de Moudon à Sottens » passait par le Chalet (« Les Chalets » en 1840).

La nouvelle route croise le « chemin de Villars-Mendraz à Chapelles » (sic) au même endroit qu'aujourd'hui (carrefour de l'Emetteur). Mais le « chemin de Chapelles » qui sort de Sottens au nord reliait encore directement les deux villages.

La route de la Poudrière n'existait pas encore, mais bien le chemin qui contourne l'Emetteur par le sud, qui permettait de rejoindre Chardonney.

L'actuel chemin de la Solitude permettait de rejoindre Villars-Mendraz d'une part, et d'autre part Peney en suivant le tracé du sentier actuel qui descend sur le Moulin de Peney (la liaison Villars-Mendraz – Peney ne suivait pas le tracé actuel, mais passait par Liamont).

Jean-Paul Cavin



Savez-vous qu'il existe une association appelée :
Amicale des patoisants de Savigny-Forel

4 à 5 fois par année ses membres, se réunissent pour des échanges, des belles agapes, des moments d'amitiés, où sont évoqués nos ancêtres, ceux-là mêmes qui parlaient encore patois !

Oui, ce langage est resté encore vivant, dans le Jorat, et s'il ne se parle plus beaucoup, on le retrouve dans de nombreuses expressions bien de chez nous, qui fleurissent bon le terroir !

Quel plaisir de se rappeler des souvenirs, des poèmes, de retrouver des « gandoises », des anciens textes, sortis des archives de nos parents et grands-parents, et de les partager avec d'autres passionnés.



En 2022, l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel fêtera ses 70 ans d'activités !

Le patois du Jorat semble bien résister à la modernité ! Et selon la devise de notre septantaine d'adhérents, disons :

« Si l'on ne sait pas très bien où l'on va, au moins sachons d'où l'on vient ! »

« Se na sâ pas yô l'è qu'on va, omeinte l'on sâ du yô l'on vin ! »

Ces séances accueillent, avec plaisir, tous ceux qui seraient intéressés, par le patois.

Alors, venez passer un après-midi avec nous et faisons connaissance ! Et si vous aimez chanter, le petit chœur « Les Sansounets » vous propose de les rejoindre pour leur répétition, tous les lundis après-midi, de 14 à 16 h.

Renseignements chez Pierre Devaud, Mollie-Margot tél : 021 781 31 43 ou par mail à : m.rodtrauffler@gmail.com

Saviez-vous que les crottes de chien dans les champs peuvent rendre malades les vaches ?

Une maladie nommée « néosporose » peut se transmettre aux bovins par l'intermédiaire des crottes de chien laissées dans l'herbe d'un champ. Cette maladie due à un parasite microscopique du chien (*Neospora caninum*) cause principalement des avortements chez la vache. Ce parasite semble ne pas avoir de conséquence pour nos amis les chiens.



Le canidé porteur de ce parasite n'est pas malade ; il héberge la forme adulte du parasite et élimine les « œufs » dans ses excréments. La vache se contamine en mangeant des aliments souillés par les déjections canines contenant des œufs. Cet agent infectieux joue un rôle important en tant que cause d'avortement ou de morts de veaux ; il est par contre inoffensif pour l'être humain.



Comment y remédier ?

Simplement, en ramassant les déjections de son chien.

Véronique Delessert Pernet



Pas besoin d'aller loin pour faire du ski de fond



Durant ce magnifique hiver un grand nombre d'adeptes de ski de fond ont pu profiter de pratiquer leur sport à deux pas de chez eux. Que ce soit en version classique ou skating, aguerris ou débutants, il y en a pour tous les goûts.

Environ 12 kilomètres de pistes balisées, préparées et entretenues avec soin en pleine nature.

Cette année, grâce à l'enneigement, la piste de ski, avec un télésiège genre « Arrache-mitaines » a également été ouverte. Les skieurs et snowboarders, petits et grands ont été ravis.

M. Mathias Ryter, responsable des infrastructures hivernales est très heureux d'avoir vu le site ouvert durant une si grande période. Il se dit également satisfait car, durant ces deux dernières années, la fréquentation a été très bonne. C'est une belle reconnaissance pour le grand travail effectué par toute l'équipe de bénévoles.

Le Centre Nordique de Froideville est une association qui fonctionne grâce au bénévolat, aux cotisations de ses membres ainsi qu'à la vente d'abonnements. Il nous offre la possibilité de pratiquer du ski de fond, ski de piste et bien d'autres encore tout près de chez nous.

Je me réjouis déjà de vous raconter les ballades en VTT, les sorties Urban Training, la course à pieds ainsi que la balade de cARcatchou.... Programme à découvrir !

Bravo à toute l'équipe et merci.

[Centre Nordique de Froideville \(cn-froideville.ch\)](http://cn-froideville.ch)



Véronique Delessert Pernet

Vous êtes attendus, de 9h30 à 13h00 au Brunch du 8 Mai

Après deux ans d'absence, le traditionnel brunch de la paroisse du plateau du Jorat aura lieu le 8 mai 2022 au Bâttoir de Chapelle-sur Moudon, jour de la Fête des Mères

A cette occasion, vous trouverez des pains, tresses, taillés levés, cuits au four à bois, pour accompagner une palette de produits régionaux, beurre et autres produits laitiers, œufs brouillés, plateaux de viande, confitures maisons, miel du Jorat, etc....

Il y aura aussi la possibilité d'acheter des pains et/ou tresses à emporter et tout cela pour un prix abordable pour tous.

Le brunch sera précédé d'un culte court à l'église de Chapelle à 9h. pour ceux qui le souhaitent.

A bientôt et d'avance, nous vous souhaitons un bon appétit.



La paroisse du Plateau du Jorat



Le Cadratin à Sottens - Une Rencontre qui nous charme

Ariane Blanc Quenon, Anouk Bally et Isabelle Imobersteg présentent leurs œuvres au Cadratin. Les pièces montrées à Sottens symbolisent tout l'art de la rencontre de trois artistes femmes. Lorsque les gravures et les céramiques se retrouvent exposées dans une harmonie complexe, les techniques deviennent expériences visuelles complémentaires.

« Pour une première rencontre nous sommes arrivées sur place, avec nos objets et sans nous connaître au préalable et le petit miracle a eu lieu. En esquissant les premiers arrangements et emplacements pour chaque pièce, nous avons découvert combien encre, gravure et céramique pouvaient se marier dans un équilibre visuel parfait ».

La nature est le point de rencontre des trois artistes. Chez Ariane Blanc Quenon les trois grandes prêles qu'elle expose pour la première fois à Sottens sont à l'image de cette passion qu'elle entretient depuis des années pour la gravure relief. Le moyen qu'elle a choisi pour rendre un hommage vibrant au Vivant. Ce Vivant qu'on retrouve aussi magnifié dans les herbes et troncs bleus exposés à l'étage. En contrepoint on peut trouver inscrites au détour d'une gravure les cinq lettres du mot « Vivat » creusées comme une litanie « Qu'il vive ! Qu'elles vivent ! » semblent répéter ses coups de gouge. Les troncs de l'artiste deviennent parfois des stèles, comme ancrées dans la mémoire collective.



Isabelle Imobersteg et Anouk Bally, inspirées dans leur pratique par l'Asie et plus particulièrement le Japon ont en commun avec le potier extrême-oriental une humilité devant le pain de terre : malgré l'expérience accumulée, rien n'est jamais acquis mais l'ouvrage se remet sur le tour, dans le four, pour créer dans la continuité le côté universel et intemporel de la poterie. La nature source d'inspiration majeure, elles créent des objets d'inspiration végétale : feuilles, haricots, graines. Des décors aussi, des feuilles stylisées aux ombellifères. Sans oublier le bestiaire pour les enfants, enchantés par le petit oiseau tout rond qui orne leur bol. Anouk et Isabelle assoiffées de liberté ont choisi une autonomie qu'elles ne doivent qu'à elles-mêmes et un mode de vie qui les épargne de la facilité pour durer. D'une intégrité à toute épreuve, elles restent persuadées que le local a de l'avenir, que le fait-main est le luxe de demain.

Exposition Ariane Blanc Quenon, Gravures ; Anouk Bally et Isabelle Imobersteg, Céramiques

Le Cadratin, exposition jusqu'au printemps 2022. Du mercredi au samedi de 10h à 16h. Emetteur national, rte de Peyres-Possens 29, 1062 Sottens tél. 021 921 50 58 ; info@lecadratin.ch www.lecadratin.ch

Dany Schaer



« Du corps à l'esprit, une voie vers soi »

Je m'appelle Sandra Azoulay et je viens de m'installer en tant qu'ostéopathe dans les anciens locaux communaux de Sottens, rue du Collège 5.

Voici quelques lignes pour me présenter et vous donner une idée de qui je suis et d'où je viens.

Je me perçois depuis toute petite comme une extra-terrestre, venant d'un autre monde, aimant instinctivement la compagnie des animaux et des êtres de la nature. J'ai longtemps observé les êtres humains de loin afin de mieux les connaître et mieux les comprendre. Petit à petit, je me suis rapprochée d'eux en faisant le choix pour commencer ma carrière professionnelle d'en savoir plus sur le corps humain. L'Ostéopathie a été comme une évidence pour répondre à ce choix et je la pratique maintenant depuis plus de 20 ans. Mais cette pratique n'a cependant jamais assouvi mon désir d'en savoir plus sur le fonctionnement global des êtres et c'est animée par cette curiosité que j'ai continué à me former à de nombreuses méthodes thérapeutiques œuvrant sur les plans émotionnel, énergétique, vibratoire et spirituel.

Nourrie par ces différentes approches, j'ai de la joie à utiliser toutes mes capacités, innées et acquises, corporelles et subtiles, pour accompagner le cheminement des êtres vers un mieux-être physique, émotionnel, psychique, et vers plus de conscience.

Pour ce faire, j'utilise en séance l'approche qui me semble la plus à même de vous apporter un mieux-être, qu'il s'agisse d'ostéopathie, de processus énergétiques et vibratoires, de processus corporels d'Access®, des Access Bars® ou encore d'accompagnement individuel, voire de guérison de blessures émotionnelles du passé.

J'adore voir les êtres que j'accompagne évoluer, reprendre leur pouvoir et réintégrer leurs capacités d'auto-guérison avec le soutien des outils que j'utilise et que j'aime leur transmettre.

J'ai une tendresse particulière pour l'accompagnement des mamans et j'ai acquis une solide expérience auprès de milliers d'entre elle en plus de 20 ans de pratique : cela me permet de répondre à toutes leurs interrogations et de les accompagner au mieux durant toute leur grossesse.

Je suis aussi heureuse de voir la naissance, la croissance et l'épanouissement de leur enfant que je peux soutenir, en synergie avec leurs parents, dans leurs apprentissages de la vie grâce à l'ostéopathie, les réflexes archaïques, les Access Bars...

Je continue encore aujourd'hui à découvrir et intégrer de nouveaux outils, afin d'être en mesure de pouvoir vous accompagner dans toutes les dimensions de votre être, du corps jusqu'à la dimension la plus subtile.

Je fais le vœu que ces quelques lignes éveillent en vous l'élan, la curiosité de venir vous rencontrer et mieux vous connaître dans l'espace que je viens de créer pour vous y accueillir.

Je vous invite à visiter mon site internet si vous souhaitez en savoir plus sur ma pratique et les différentes approches que j'utilise : www.sandra-azoulay.com

A titre d'information, mes séances d'ostéopathie sont remboursées par les assurances complémentaires ASCA et RME.

Pour de plus amples informations ou pour prendre rendez-vous : 079 741 69 65

Je me réjouis de vous rencontrer et de tout cœur, je vous souhaite le meilleur d'ici là !



Sandra Azoulay
Ostéopathe CDS



Passeport Vacances Moudon & environs 2022, c'est bientôt là !

Il est temps de penser aux vacances d'été.

Les 11 membres du Comité, pour certains nouveaux, ont l'immense plaisir de vous annoncer que le Passeport Vacances Moudon & environs se déroulera du 4 au 15 juillet 2022 et du 8 au 19 août 2022 !

Il offrira aux enfants nés entre 2007 et 2015, des activités très variées dans divers domaines : loisirs créatifs, sportifs, culturels et fun aventures. Des offres adaptées aux Kids et d'autres aux Adolescents. Un mélange de rencontres, de découvertes, de créations et d'amusements au programme !

Notre site internet www.pvmoudon.ch vous donnera un bel aperçu des diverses sorties dès que les inscriptions seront ouvertes, soit du 3 au 17 mai 2022. N'hésitez donc pas à venir jeter un œil et vous y inscrire. Nous nous réjouissons beaucoup de vous revoir ou de faire votre connaissance !

A bientôt !

Le Comité

Quel artiste a décoré les ronds-points ?

Avez-vous remarqué les outils en bois placés sur les ronds-points des 2 Villars ? Elles sont l'œuvre de Fabrice Paschoud.

Charpentier, puis forestier-bûcheron, Fabrice Paschoud a toujours aimé le bois. Il dessine depuis l'enfance et a ainsi développé sa créativité et son sens artistique pour la réalisation de ses sculptures et des gravures sur bois. Il peut même imaginer et réaliser ses œuvres sans modèle.

Armé d'une de ses tronçonneuses, de son pyrograveur ou de gouges, il scie, grave, creuse, ensuite et suivant les supports, il ponce et peint pour au final donner naissance à des sculptures ou des tableaux parfaitement réussis comme des personnes, des animaux, des oiseaux, des personnages de bandes dessinées ou de dessins animés ou toutes sortes d'objets qu'un client souhaite acquérir. Hormis le hêtre, toutes les essences peuvent être façonnées. Attention au nœud de bois !



Gravure sur bois



Exposé le long du Sentier Handicap Nature



Il travaille sur commande ou selon ses envies réalise des œuvres pleines de charme, d'élégance et une exécution précise et harmonieuse. Fabrice Paschoud a un vrai talent artistique.

Lors de la fête organisée pour les 10 ans de Jorat-Menthue, en plus de tous les panneaux qu'il a réalisés, vous avez aussi pu découvrir une vache à la place du Casino à Villars-Mendraz. A Peney, les milans trônent au centre du village et un hibou admire le refuge des Charbonnières de Villars-Tiercelin.

Ses œuvres sont à voir dans les quatre coins du canton. Par exemple, au Stand du Frût à Chexbres, il y en a quarante. Plusieurs bordent le Sentier Handicap Nature, un portrait de Raymond Burki à la Fondation du Trait à Epalinges, un brigand et des corbeaux surveillent le Refuge des Brigands du Jorat, des bancs ou des enseignes, des gravures sur bois, etc. nous ramènent à son créateur Fabrice Paschoud.



Le bûcheron et son créateur

Simone Balmer

L'hôte de nos jardins

J'ai rencontré une personne de Jorat-Menthue passionnée et fan de hérissons qui les surveille au cas où ils seraient malades ou blessés. Et bien sûr elle m'a fait découvrir ces petits animaux si mignons.

Le hérisson, petit mammifère, aime squatter nos jardins. Il y cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de fruits et de baies. Doté d'une vue très basse, il se sert surtout de son odorat et de son ouïe fine pour chasser. Il est par exemple capable d'entendre un ver de terre se glissant sous les feuilles mortes.



Le hérisson est un animal semi-nocturne. Il chasse la nuit à la vitesse moyenne de 3 mètres par minute, mais peut faire des courtes pointes de vitesse et parcourt environ 2 ou 3 kilomètres. Dès le crépuscule, il passe la journée à dormir (environ 18 heures par jour) et ne sort pas en plein jour (excepté s'il est blessé ou malade).

À la naissance, le bébé hérisson ne porte aucune épine. Mais, en quelques heures, son dos se recouvre d'une centaine d'épines blanches, molles et non piquantes. Elles vont tomber dans les trois semaines pour laisser la place à des aiguilles brunes. Le bébé hérisson est déjà capable de se mettre en boule, mais il n'est pas assez habile pour se protéger suffisamment. Un mois après la séparation, la mère ne reconnaît déjà plus ses propres petits quand elle les croise sur son chemin. Sur 5 petits, on sait que seuls un ou deux atteindront l'âge d'une année.



Durant son hibernation, la température du hérisson peut chuter de 20 °C. Lorsque sa réserve de graisse devient trop basse, le hérisson doit impérativement reprendre une vie normale - quelle que soit la météo et la température - et trouver de la nourriture, sous peine de mourir.



Attention ! Danger !

Le hérisson court de nombreux dangers et est de plus en plus menacé de disparition.

Le trafic routier est l'une des menaces les plus visibles pesant sur l'espèce. En effet, le hérisson se met en boule dès qu'il se sent en danger et est écrasé lors du passage d'un véhicule automobile.

Il peut être agressé par nos animaux domestiques, mais également par le blaireau, le renard ou le grand-duc.

Le jardinier est aussi la cause de nombreux problèmes, de blessures et même de leur mort.

Il devrait bannir tous les produits, comme l'anti-limaces, les pesticides, produits chimiques, désherbants, etc. car ils empoisonnent les insectes, les mollusques, gastéropodes et autres petits animaux dont le hérisson se nourrit et qui l'empoisonne à son tour et le prive ainsi de nourriture.

L'utilisation des tondeuses et des taille-bordures met en grand danger les hérissons qui sont parfois cachés sous les haies, traversent les hautes herbes. Ces engins scalpent ou tuent les petits mammifères.

Les hérissons malades ou blessés peuvent être soignés au centre de soin Erminea. Si vous découvrez une de ces petites bêtes appelez le 078 827 21 87 ou amenez-le au Grand Paquier 7a à Chavornay.

Plus d'infos sur <https://erminea.org>

Liens utiles :

Aide à la survie des hérissons : <https://www.proherissons.ch>

Plan pour une cabane à hérisson : <https://www.pinterest.fr/pin/376683956335180287/>

Un jardin idéal : <https://www.christinameissner.com/preparez-au-herisson-un-jardin-ideal/>



Simone Balmer

CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier.

Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.



En 2021, l'Association des Paysannes Vaudoises a fêté son 90ème anniversaire.

Je vais vous relater un peu ce parcours.

Il faut remonter jusqu'en juillet 1918 pour assister à la création par Madame Augusta Gillibert-Randin de Moudon d'une association de paysannes dont le but tendait à supprimer les intermédiaires sur les marchés pour l'écoulement des denrées agricoles. C'était l'époque troublée de la fin de la grande guerre. Les esprits dressaient les uns contre les autres les producteurs et les consommateurs.

Pour faire cesser cet état de chose, la nécessité de l'union des paysannes s'imposait. Elle se fonda en se donnant pour programme :

- l'établissement de prix uniformes entre vendeuses sur le marché
- le rapprochement des femmes de la ville et de la campagne
- l'étude de nouveaux débouchés avec la vente en gros
- le développement de la formation professionnelle

Ce qu'elle ne dit pas, c'est que l'idée venait d'elle-même, Augusta Gillibert-Randin comme elle aimait à signer. Depuis longtemps, elle s'est intéressée aux groupements féminins ruraux dont les premiers virent le jour au Canada au début du siècle.

En 1929, à l'issue de la deuxième journée des femmes vaudoises, elle décide avec 3 autres participantes à cette journée de créer une association cantonale. L'adoption des statuts constituant valablement l'association date du 2 avril 1931.

En 1936 fût créé l'insigne de l'APV qui est une petite abeille emblème du labeur domestique.

En 1956 est prise la décision d'associer un chant et il devient le chant officiel « Amitié et Patrie »

Des groupes se forment dans différentes régions puis se scindent en village.

C'est en 1965 que fut créé le groupe du Jorat auquel nous appartenons. Nous avons encore parmi nous 4 membres fondatrices : Mme Jacqueline Gavillet du Caillotaz, Mme Cherpillod Lisette, Mme Jacqueline Gavillet et Mme Edith Porchet.

Actuellement il y a 73 groupes cantonaux. A l'occasion de cet anniversaire, un nouveau classeur de recettes de cuisine a vu le jour. Il est magnifique, très bien rédigé et alléchant.

Le groupe du Jorat compte actuellement 95 membres.



Avec un comité dynamique : Nous nous retrouvons lors d'une assemblée annuelle et de différents cours en basse saison (cuisine-bricolage-couture-connaissance-sport et autre). C'est volontiers que nous accueillerons de nouvelles membres.

Intéressée ?

Denise Rod
076 306 34 17



Classement de 5^{ème} ligue, groupe 3 :

Nous avons terminé le 1^{er} tour de la saison 2021-2022 à la 6^{ème} place. Le jeu proposé est très intéressant avec des nouveaux joueurs jeunes et d'expérience, ainsi que des joueurs qui sont revenus. L'entraîneur est David Vergères qui peut compter sur un effectif bien fourni. Nous avons malheureusement perdu sur blessure notre gardien, Luc Matthey-Doret, dès le 1^{er} match contre Le Mont et ceci pour tout le 1^{er} tour.

Infrastructures :

Des gros changements ont été réalisés afin d'améliorer les conditions de jeux mais également pour mieux recevoir nos supporters. En effet, l'acceptation du préavis communal par le Conseil Communal nous a permis de refaire le terrain et changer l'éclairage. De notre côté, nous avons installé et aménagé des vestiaires et toilettes, rénové un local matériel et stock buvette, mais également changé l'entier de la buvette.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de l'inauguration du terrain lors d'une manifestation grandiose le week-end du 14-15 mai prochain. Vous trouverez sur le flyers le programme des festivités. Si vous souhaitez intégrer le groupe du comité d'organisation ou de bénévoles, faites-le nous savoir par mail. Nous avons besoin de vous.

Repas de soutien :

Au vu de la situation sanitaire existante en début d'année, ainsi que l'inauguration du terrain en Mai, nous avons décidé de reporter celui-ci initialement prévu le 1^{er} vendredi de mars (4 mars 2022) le dimanche 15 mai midi. Réservez déjà la date.

Pour l'année prochaine, nous reviendrons avec notre date traditionnelle du 1^{er} vendredi de mars, soit le vendredi 3 mars 2023.

Site internet : www.fcv.t.ch L'adresse mail est : info@fcvt.ch.

Prochaines dates :

- Reprise du championnat le dimanche 20 mars à 9h45 à domicile contre FC Le Mont
- Samedi 13 et dimanche 14 mai 2022 : Inauguration du Terrain

Nous espérons vous voir nombreux à nos manifestations, ainsi qu'autour du terrain, car nous avons toujours besoin de votre soutien.

Amicales salutations sportives.

Pour le FC Villars-Tiercelin
Didier OCHS



Planning des matches à domicile saison 2021-2022 2ème Tour

Equipes	Jour	Date	Heure	Equipes	Adversaires
Jun.E	samedi	19.03.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	Lausanne Nord Academy III
5ème	dimanche	20.03.22	09:45	FC Villars-Tiercelin	FC Le Mont II
Jun.C1	samedi	26.03.22	14:00	Mvt du Centre (9110) I	FC Champagne Sports
Jun.E	samedi	02.04.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	FC Ecublens IV
5ème	dimanche	03.04.22	09:45	FC Villars-Tiercelin	FC Le Talent II
Jun.C1	samedi	09.04.22	14:00	Mvt du Centre (9110) I	Mormont-Venoge III
Jun.E	samedi	23.04.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	FC Concordia LS VIII
Jun.C1	samedi	30.04.22	15:00	Mvt du Centre (9110) I	FC Stade-Payerne II
5ème	samedi	30.04.22	18h00	FC Villars-Tiercelin	FC Bercher
Jun.E	samedi	07.05.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	FC Bussigny II
Jun.C1	samedi	14.05.22	14:00	Mvt du Centre (9110) I	FC Vallée de Joux
5ème	dimanche	15.05.22	09:45	FC Villars-Tiercelin	FC Poliez-Pittet
Jun.E	samedi	21.05.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	FC Le Mont III
Jun.C1	samedi	28.05.22	14:00	Mvt du Centre (9110) I	FC Bosna Yverdon
Jun.E	samedi	04.06.22	10:00	Mvt du Centre (9110) III	FC Stade-Lausanne-Ouchy V

Equipes	Entraîneurs	No de téléphone	e-mail
Jun.F	Michael Fercot	079 599 94 62	mfercot@hotmail.ch
Jun.E	Cengiz Sen	078 733 53 25	cengizsen27@gmail.com
Jun.C1	Kemal Ozkan	079 249 33 68	Kemalozkan@ymail.com
5ème	David Vergères	079 358 43 45	davidvergeres@yahoo.fr

SAVE THE DATE
 INAUGURATION DU TERRAIN DE FOOT
 13
 14
 15 mai 2022

Venez fêter avec nous un événement EXCEPTIONNEL
 Et il n'y a pas que le terrain qui a été rénové. La buvette, les vestiaires et les maillots ont également fait peau neuve.

Programme :

Vendredi 13 mai 20h00 : Match sénior +40
 Restauration et bar

Samedi 14 mai dès 9h00 : Plusieurs matchs de juniors
 dès 11h00 : Petite restauration (grillades)
 14h00 : Match junior C
 18h00 : Soirée musicale avec repas
 23h00 : Musique / bar

Dimanche 15 mai 9h45 : Match 5ème contre FC Poliez-Pittet
 11h30 : Partie officielle
 12h30 : Repas de soutien préparé par le Café de la Poste de Villars-Mendraz

Ambiance conviviale et familiale garantie !

« Venez voir des matchs, manger sur le pouce ou un menu complet !
 Pour vous accueillir comme il se doit, une cantine chauffée sera à votre disposition »

Le bulletin d'inscription pour le **REPAS DE SOUTIEN** vous parviendra bientôt

Nous nous réjouissons de votre présence !



Les Potes-Iront

FÊTE DE LA ST-NICOLAS 6 DECEMBRE 2021

Eh oui, sacré St-Nicolas ! Encore une fois il s'est débrouillé pour être à l'heure « H » le 6 décembre dernier et ceci en dépit d'un froid de circonstance ainsi que d'une certaine pandémie...

Il faut dire qu'il fut accompagné cette fois-ci de son acolyte historique, le fameux père fouettard qui n'allait pas rater non plus ce rendez-vous unique à travers Villars-Tiercelin.

En effet, à situation exceptionnelle... St Nicolas multifonctionnel ! Il décida donc de défiler avec son ami fouettard, dans les rues du village, avec un petit chariot en bois garni de bonshommes de pâte et de lanternes lumineuses. En agitant vigoureusement cloche et grelots, nos deux compères ameutèrent les enfants curieux et gourmands ainsi que leurs parents respectifs.



Tout ce beau monde arriva finalement à la place de l'ancienne école pour déguster une soupe à la courge gargantuesque dans un chaudron suspendu sur un feu de bois.

Cela eut le pouvoir magique de réchauffer les corps et les esprits de tous les convives et permis à St Nicolas de distribuer ses petits bonhommes de pâte aux enfants qui avaient été sages tout au long de l'année. Le père fouettard n'eut donc que peu de travail, sinon à essayer d'offrir quelques morceaux de charbon aux enfants qui avaient avoués quelques petites bêtises.

Pendant ce temps, les parents dégustèrent les desserts divers, qu'ils avaient, en partie, eux-mêmes confectionnés.

C'est en buvant un bon thé et un vin chaud que cette soirée magique se termina. Et, c'est dans les lumières d'un ciel étoilé que St-Nicolas et le père fouettard allaient prendre congé des participants, afin de rejoindre les nombreux enfants qui les attendaient encore dans d'autres villages de la région !

Les Potes-Iront se réjouissent de vous retrouver nombreux à la prochaine occasion.

André Pfister pour l'association Les Potes-Iront

Toujours plus haut pour Gecko Escalade

Maintenant que les restrictions sanitaires sont tombées, Gecko Escalade reprend toutes ses activités, cours de grimpe divers, variés et pour tous (plus d'infos <https://geckoescalade.ch>).

Il est temps de renouer avec ses anciennes habitudes et d'en instituer de nouvelles, se rendre au Gecko Resto pour y passer un bon moment convivial et sympa autour d'un café, d'un thé, se retrouver pour l'apéro... Et pourquoi pas se faire plaisir et choisir de déguster une des propositions de la carte (pâtes, fondue, tartare, panini, par exemple ou un en-cas (barres de céréales, glace). La qualité à des prix plus qu'abordables. Les produits locaux et artisanaux occupent une place de choix au Resto. Il est ouvert à tous, grimpeurs ou pas, et les horaires sont les mêmes que ceux de Gecko Escalade.

Regarder et manger. Depuis la mezzanine du restaurant, la vue sur tous les murs de grimpe est un vrai spectacle et donne envie d'enfiler les chaussons «spécial grimpe» et de s'accrocher aux prises pour grimper à 13 mètres de hauteur!



Un projet qui tient à cœur à Gecko Escalade et qui se concrétisera peut-être cette année. Equiper l'antenne de Sottens pour la descente en rappel depuis son sommet. Actuellement la hauteur est de 120 mètres. Il passerait à 125 mètres à Sottens. A suivre !

Le saviez-vous ? L'escalade est une discipline des Jeux Olympiques d'été depuis 2020.

Simone Balmer



Abbaye Le Trèfle d'Or

Le temps est venu d'agender la prochaine Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* !

Du 2 au 4 septembre 2022, la 13^{ème} Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* clôturera en beauté la saison estivale de la région. Un événement attendu avec impatience qui se tiendra dans la localité de Penez-le-Jorat.

Habitants de Jorat-Menthue et Montilliez à vos calendriers ! Car cela fait déjà quatre ans que la dernière Abbaye de la société de tir regroupant les villages de Peney-le-Jorat, Villars-Mendraz, Montaubion-Chardonney et Dommartin a eu lieu. Cette manifestation, qui se tient habituellement tous les trois ans, avait en effet été repoussée d'une année afin de pouvoir garantir une fête sans contrainte sanitaire. Cette condition étant en bonne voie de se réaliser, il est désormais temps d'officialiser la 13^{ème} Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or*, qui se tiendra du 2 au 4 septembre 2022 à Peney.



Comité de travail en compagnie de deux membres de la Jeunesse de gauche à droite : Daniel Robert, David Gavillet, Damien Boeuf, Dolores Dessauges, Chantal Lanz, Joël Schertenleib et Benoît Jaccaud. Manque Jean-Michel Corboud et Grégoire Gagnaux

Les neuf membres du comité d'organisation sont impatients de célébrer cet événement. D'autant plus que c'est le premier de ce nouveau comité depuis l'élection à sa tête de Dolores Dessauges, première Abbé-présidente de leur société de tir. « Nous nous réjouissons de rouvrir notre stand de tir et de pouvoir réorganiser une fête dans les traditions d'une Abbaye, en réunissant tous nos membres ainsi que la population de la région et alentours », se réjouit l'Abbé-présidente, « De plus, les jeunesses des quatre localités ont à nouveau répondu présentes afin d'apporter leur soutien à l'organisation. La manifestation promet donc de n'en être que plus belle ! »

Le programme prévu pour ces jours de fête s'accorde parfaitement avec ces prédictions. Ainsi, pour ceux qui souhaiteraient débiter les réjouissances avant l'heure, la jeunesse de Peney-le-Jorat organise dès le jeudi soir un tournoi de volley mixte à proximité de la place de fête. La 13^{ème} Abbaye des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* débutera ensuite officiellement dès le vendredi 2 septembre 2022. Durant ce premier jour de célébration, les membres de la société pourront aller tirer, et un match aux cartes organisés par les jeunesses aura lieu le soir sous la cantine. Les tirs se poursuivront ensuite le samedi, suivi dans la soirée par une balade gourmande sur inscription. Au cours de ce parcours, les convives pourront déguster, de l'apéro au dessert, des spécialités concoctées par des artisans, avec la participation des jeunesses qui cuisineront le plat principal. Le dimanche, les membres de la société prendront part à la cérémonie officielle du couronnement suivi du culte. Enfin un cortège dans le village amènera les participants sous la cantine pour le repas de fête, sur inscription. Pendant la journée, la fanfare *The Friend's Band* accompagnera les festivités, et les jeunesses éblouiront l'assistance avec la traditionnelle levée des danses.

Cette 13^{ème} Abbaye de la société de tir des Trois Districts *Le Trèfle d'Or* promet donc une fin d'été sous les meilleurs auspices. En attendant de pouvoir célébrer dans une ambiance festive et conviviale, le comité d'organisation est à la recherche de petites mains bricoleuses afin de réaliser les décorations de la fête. Alors si vous souhaitez mettre vos talents à profit, en partageant des moments en bonne compagnie, n'hésitez pas à contacter cette Abbaye.

Virginie Dessauges

Contact décoration, Dolores Dessauges : 079/469 84 64



Les "DRÔLES D'OISEAUX" sont de retour !

Spectacles 2020 annulés au dernier moment, pas de soirées prévues en 2021 et soirées 2022 reportées, la CoVid a passé par là, mais les « DRÔLES D'OISEAUX » sont de retour !

Entre intrigue, chants, danses et musique, vous rencontrerez les oiseaux de chez nous, des chasseurs, une maîtresse d'école, un baba cool et d'autres personnages encore. En bref, une soirée gaie, amusante, joyeuse à Peney-le-Jorat et Ecoteaux, les 7,8,14 et 15 mai prochain.

Réservation recommandée au
021 903 32 01

(dès le 1^{er} avril de 17h à 19h, du lundi au vendredi).



LA SITTELLE & LÈ MAÏENTZETTÈ
Spectacle folklorique 2022 intrigues • chants • danses **70 ans**

DRÔLES D'OISEAUX!

Danses et chants accompagnés par Les Sittelles d'Oron accordéonistes

Directrice du chœur:
Elvira Sonnay
Maîtres de danse:
Véronique Mersi & Etienne Dufey

Peney-le-Jorat
Grande Salle
SA 7 mai 20h
DI 8 mai 17h

Ecoteaux
Grande Salle
SA 14 mai 20h
DI 15 mai 15h

Les mesures COVID seront disponibles sur le site internet et par téléphone, selon les dernières directives en vigueur.

Adultes: 25.- Enfants dès 12 ans: 10.- Plus jeunes: gratuit
Réservations pour toutes les dates dès le 1.04.22 du Lu-Ve 17h à 19h 021 903 32 01

www.chanter-danser.ch

Envie de partager de beaux moments d'amitié ? Rejoignez les groupes folkloriques La Sittelle (de Villars-Mendraz) et Lè Maientzettè (de Palézieux) pour chanter, danser et/ou être actrice ou acteur.

Renseignements auprès des membres ou sur le site www.chanter-danser.ch



Peney-Le-Jorat, les 11 et 12 décembre 2021- Chœur mixte des Trois Sapins



Après une pause obligée en 2020, le chœur mixte des *Trois Sapins de Peney-Le-Jorat* a eu ses soirées annuelles en décembre passé. Pour l'occasion et pour être Covid-compatible, les membres de cette sympathique société avaient innové : A la place de l'habituelle « revue » écrite et jouée par les chanteurs, ils avaient fait appel aux *Sissi's*. Ces deux comédiennes, qui avec leurs sketches en intermède, ont bien fait rire les spectateurs, leur grande force étant de parler des gens du coin ! En effet, elles adaptent habilement leur spectacle aux personnages connus du chœur et de la région.

Malgré les difficultés de répéter régulièrement, les choristes ont chanté admirablement une petite quinzaine de chœurs, certains connus mais harmonisés et interprétés différemment (dont par exemple le Nathalie de Gilbert Bécaud), sous la direction de Pamela Fleury et accompagnés au piano par Dominique Rosset. Bravo à cette société de Peney-Le-Jorat de vivre et de continuer ses activités, malgré les contraintes sanitaires du moment ! ça fait vraiment du bien ! Merci.

Un spectateur, Jean-Luc Tappy



FSG St-Cierges – 4

Dans ce numéro je souhaite vous parler de la Gym hommes (GH). Créé en février 1960, cet alerte groupe aurait dû fêter son 60^{ème} en 2020 mais avec la pandémie tout est repoussé...



La GH est une section fille « le comble pour un groupe 100% homme » de la FSG St-Cierges (pour pouvoir participer aux concours). Elle a son propre comité, ses statuts, ses activités annexes et son sponsor principal, « Le Brigand du Jorat ».

Actuellement la société compte 57 membres actifs, d'honneur, libres ou de soutien de 44 à 96 ans (pour notre doyen), dont 7 de Jorat-Menthue. Une quinzaine de membres (48–79 ans) suivent les entraînements sous l'œil de nos 2 moniteurs. Chacun va à son rythme, selon son physique, sa condition du moment ou ses disponibilités, sans préjugé ni obligation.

Nos activités ? Un entraînement par semaine, le mercredi de 19h30 à 21h30 comprenant échauffement, cardio, étirements et du volley pour finir. Nous participons, quel que soit notre niveau, à des concours :

Fit Fun, fêtes de gym : régionales – cantonales – fédérales avec de bons voir très bon résultats, athlétisme pour les plus motivés et lors de la soirée de gym un petit ballet. Participation à quelques tournois de volley et de pétanque.

Nous organisons chaque année entre autres un tournoi de volley, une petite marche de nuit (petit rallye pédestre), en septembre un grand tournoi de pétanque ouvert à toutes et tous.

On fait partie de la gym hommes pour le sport mais aussi pour l'amitié, la camaraderie et le soutien à nos jeunes surtout en logistique lors de manifestations importantes. Nombre de nos membres ont fait de la gym active ou ont des membres de leur famille dans la fsg.

Donc si vous avez envie de vous faire du bien, de bouger, venez essayer un mercredi ou nous retrouver lors d'une de nos manifestations. Et comme le dit la GH chaque retrouvaille « santé » !

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site <http://www.fsg-st-cierges.ch> ou <http://www.fsg-st-cierges.ch/gym-hommes>



Lors de la Fête Fédérale d'Aarau

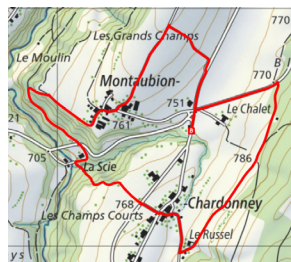
Jean-Marc Hermans
membre du comité



Mai 2022		Août 2022	
4	Marché à Villars-Tiercelin <i>Fromages de Chez Sandrine et Boucherie Delisle</i>	1	Fête nationale à Sottens <i>Jeunesse de Peney-le-Jorat</i>
6	Apéro/raclette à l'Antenne <i>Association l'Antenne Sottens</i>	1	Journée du 1 ^{er} août (pétanque et grillades) à Villars-Tiercelin <i>Jeunesse de Dommartin/Villars-Tiercelin</i>
7/8	Soirées annuelles <i>La Sîtelle à Peney-le-Jorat</i>	26	Apéro à l'Antenne <i>Association l'Antenne Sottens</i>
7	Tour de Jeunesse Dommartin/Villars-Tiercelin <i>Volley, pétanque, lutte à Villars-Tiercelin</i>	Septembre 2022	
14/15	Inauguration du terrain de Foot à Villars-Tiercelin <i>FC Villars-Tiercelin et commune de Jorat-Menthue</i>	2/3/4	Abbaye de Peney-le-Jorat <i>Abbaye du Trèfle d'Or</i>
14	Le Supermarché de l'Antenne <i>Association l'Antenne Sottens</i>	7	Marché à Villars-Tiercelin <i>Fromages de Chez Sandrine, Boucherie Delisle, Vigneron Molliex et Apiculteur Ernest Jossi</i>
26	Tir des enfants à Peney-le-Jorat <i>Commune de Jorat-Menthue</i>		
La fête du refuge de Villars-Mendraz n'aura pas lieu cette année mais réservez d'ores et déjà le 18 mai 2023 pour la prochaine édition.		Octobre 2022	
Juin 2022		5	Marché de Villars-Tiercelin <i>Fromages de Chez Sandrine et Boucherie Delisle</i>
1	Marché à Villars-Tiercelin <i>Fromages de Chez Sandrine, Boucherie Delisle, Vigneron Molliex et Apiculteur Ernest Jossi</i>	29	Brisolée à Villars-Tiercelin <i>Les Amis du Marron</i>
4	Marché artisanal de Sottens		
17	Apéro à l'Antenne <i>Association l'Antenne Sottens</i>		
Juillet 2022			
1	Apéro à l'Antenne <i>Association l'Antenne Sottens</i>		
6	Marché à Villars-Tiercelin <i>Fromages de Chez Sandrine et Boucherie Delisle</i>		



Le groupe de marche de Jorat-Menthue vous propose une petite course sympa : <https://sites.google.com/site/sympatours/>



On vous attend chaque vendredi matin place de la grande salle Peney à 7h30...
(Pourquoi si tôt ? 1.- la nature est belle au petit matin et 2.- en rentrant, la journée est encore bien disponible !)

Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.



Fenêtres de l'Avent à Villars-Mendraz

C'est avec une grande joie et un brin d'impatience que nous avons pu préparer l'édition 2021 des Fenêtres de l'Avent et se rencontrer enfin.



Famille Terrapon

Par une journée grise et pluvieuse, nous avons parcouru le village pour distribuer « les avis » dans les boîtes aux lettres. Il n'y avait plus qu'à attendre avec espoir les inscriptions.

Après un démarrage en douceur, les habitant-e-s de Villars-Mendraz ont répondu à notre appel et les réservations sont arrivées. C'est grâce à ces inscriptions que les fenêtres de l'Avent peuvent exister.

Le mois de décembre a été éclairé par des fenêtres joliment décorées et toutes différentes. Les participant-e-s ont eu beaucoup d'imagination pour embellir leurs fenêtres, qui ont occasionné de belles balades dans le village à la tombée de la nuit.

Nous n'avons pas seulement profité d'admirer des fenêtres de l'aveut, mais nous avons également pu papoter, partager un vin chaud et vivre un moment convivial et chaleureux ensemble. Quel bien ça fait!

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier du fond du coeur les 15 familles participantes, qui ont illuminé nos rues en ce mois d'hiver et « ouvert leur porte » en toute simplicité.

N'oublions pas non plus les ami-e-s, voisin-e-s... qui se sont déplacé-e-s pour se joindre à la fête. Tout le monde a joué le jeu et a pu rendre ces moments agréables.

Un grand MERCI à toutes et tous. Et on vous dit, à l'année prochaine.

Les Organisatrices
Laëtitia Henchoz et Pascale Tanniger

Ça roule pour Pierre La vie de Pierre revisitée par 3 clowns



Francesca (Anne-Laure Rouge), Trèfle (Carine Despont) et Rockito (Jean Rouge)
Célébration spectacle pour tous (dès 6 ans)

Dimanche 22 mai, 10h au Temple de Peney

Eglise ouverte
www.egliseouverttechallens.ch





NAISSANCES :



21.08.2021	Janin Eliott	Villars-Mendraz
26.08.2021	Robert Clément	Villars-Mendraz
09.09.2021	Gurtner Elyne	Peney-le-Jorat
09.09.2021	Gavillet Lanna	Peney-le-Jorat
24.09.2021	Veljanoski Victoria	Sottens
25.09.2021	Février Elisa	Peney-le-Jorat
02.10.2021	Ansermet Ary Paul	Villars-Tiercelin
11.11.2021	Croce Laurene	Peney-le-Jorat
18.12.2021	Crottaz Auréa	Peney-le-Jorat
25.12.2021	Müller Cody	Sottens
09.01.2022	Tanner Tomas	Sottens
11.01.2022	Leuthold Lena	Villars-Tiercelin
11.01.2022	Lequin Aloïs	Villars-Tiercelin
25.01.2022	Braillard Margaux	Sottens
07.02.2022	Cherbuin Tineo	Villars-Mendraz
10.02.2022	Mercanton Margaux	Sottens

DECES :



18.09.2021	Jossi Henriette	Villars-Mendraz
08.01.2022	Bernichon Daniel	Villars-Tiercelin
13.01.2022	Pasche Danielle	Villars-Tiercelin
26.01.2022	Gavillet Micheline	Peney-le-Jorat

INFOS DU JOURNAL



CORRESPONDANTS LOCAUX :



Délai de retour des articles : 03.09.2022

Prochaine parution : mi-octobre 2022

Afin de faciliter la conception du Journal, vous devez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10. En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.
Nous ne pourrons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

Simone Balmer

Ch. De la Bassire 4 – 1061 Villars-Mendraz
Tél. 079 580 02 52 – monesin@gmail.com

Margaux Krieg

Vue des Alpes 5B – 1062 Sottens
margauxkrieg@gmail.com

Stéphane Sauvageat

Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy

Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Véronique Delessert Pernet

Ch. De l'Ancien Réservoir 1 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 079 471 09 08 - vero.delessert@bluewin.ch

Mise en pages : Stéphanie Santana

Imprimeur : Bordin SA – 1042 Assens